

**De :** Carole LOGET [mailto:carole.loget@bpifrance.fr]  
**Envoyé :** vendredi 9 octobre 2015 16:17  
**À :** BABAZINOV  
**Objet :** RE: ETUDE ELIGIBILITE "PI FEI" pour 50 K€

Bonjour M. Babaz,

Veuillez m'excuser du temps mis à vous répondre.  
Malheureusement nous ne pourrions pas vous accompagner par un PI FEI du fait d'un niveau de risque jugé trop important.

Recevez, Monsieur, nos cordiales salutations,



**Carole LOGET**  
Chargée d'Affaires  
Service Innovation - Direction Régionale PACA  
Tel : **04 91 17 84 20** - Mob : **06 75 65 66 33** - Fax : **01 41 79 97 40**  
Bpifrance Financement  
141 av du Prado - Bât A - BP 265 - 13269 Marseille cedex 8  
Pour contacter Bpifrance de votre région : **bpifrance.fr**

---

**De :** BABAZINOV [mailto:michelbabaz@free.fr]  
**Envoyé :** vendredi 9 octobre 2015 14:44  
**À :** Carole LOGET  
**Cc :** [l.meyer@ccbrianconnais.fr](mailto:l.meyer@ccbrianconnais.fr); [damien.lamanna@cepac.caisse-epargne.fr](mailto:damien.lamanna@cepac.caisse-epargne.fr); 'Denise Venobre'  
**Objet :** ETUDE ELIGIBILITE "PI FEI" pour 50 K€



BABAZ Michel - 24, rue du Serre-Paix - Les Balcons de Briançon - 05100 BRIANCON — T 04.92.20.25.79 – P 06.30.46.78.35

[www.inventions-babaz.com](http://www.inventions-babaz.com)

Bonjour Madame.

Je viens de recevoir la maquette de ma dernière invention le POSE JARDINIÈRE que je vais présenter à la Société E.D.A. 1<sup>ère</sup> semaine de Novembre et je souhaiterais connaître si ma demande de financement PI FEI pour 50 K€ peut être accordée.

L'obtention de ce prêt me permettrait de pouvoir les rencontrer uniquement en temps que fabricant en leur demandant un prix pièce, sachant que je financerai les MOULES d'injection. (ce prêt de 50 K€ me mettrait en meilleure position pour éventuellement négocier un contrat de licence « exclusif ou non »)

Dans l'attente de votre réponse je vous adresse Madame mes cordiales salutations.



**Les Balcons de Briançon n° A - 24, rue du Serre-Paix – 05100 BRIANCON -**  
**Tel 04 92 20 25 79 – P 06.30.46.78.35 -**

**BPIFRANCE FINANCEMENT**  
Service Innovation – Mme Carole LOGET  
141, avenue du Prado – Bt A  
B.P. 265  
**13269 MARSEILLE – Cédex 8**

Briançon, le 15 Octobre 2015

LR avec AR.

Copie :

- Mr GIRAUD (député des Htes-Alpes)
- CCI Hautes-Alpes.
- ALTIPOLIS (Briançon)
- MINISTRE du Redressement Productif
- Caisse d'Epargne BRIANCON
- A.G.P.ME - Manosque.
- Génération Libre.

Madame.

A ce jour j'estime que mes inventions (CLE GAZ 1988 – COLLECTEURS D'EAU 1993 + FILTRE à EAU 2012 vendu maintenant dans plusieurs pays en Europe – Copié aux U.S.A. ) ont rapporté à l'état près des 4 millions d' € de TVA, sans compter les emplois générés et toutes mes inventions ont été financées uniquement par ma banque la CAISSE D'EPARGNE, des prêts Familiaux et nos fonds propres (vente de notre maison à Annecy).

Alors que j'avais fait à l'époque une demande de prêts pour mon COLLECTEUR D'EAU auprès d'OSEO, le motif du refus était « Intensité technologique Insuffisante »

Une échappatoire que j'ai acceptée malgré moi.

Mais aujourd'hui, votre motif « niveau de risque jugé trop important » reçu sans plus d'explications par un simple courriel alors que j'ai été obligé de vous relancer, n'est pas tolérable.

A l'évidence le dossier n'a pas été étudié puisque :

- Sur le plan financier vous auriez dû demander des informations complémentaires à ma banque la Caisse d'Epargne qui aurait pu vous rassurer sur la bonne santé financière de la Sarl BABAZ'INOV au 30.09.2015, comme la trésorerie personnelle et le petit patrimoine obtenu avec la vente en 2013 du Brevet Collecteur (en nom propre) à la Sté E.D.A. à OYONNAX, ce qui m'aurait permis de me porter caution pour un prêt de 50 K€. (si l'Etat et mes distributeurs ont engrainé des bénéfices, en ce qui me concerne ils ne sont pas à la hauteur des ennuis et sacrifices des 20 ans de ma vie - voir site [www.inventerpasrever.com](http://www.inventerpasrever.com)).

Vous auriez pu également contacter mon cabinet comptable AGPME à MANOSQUE qui vous aurait expliqué les raisons déficitaire du BILAN 2014.

- Sur la plan de l'Innovation le POSE JARDINIERE/POSE POT qui n'est que le premier article de la gamme « JARDI'FIX » dépasse de loin le potentiel de mes autres inventions qui connaissent aujourd'hui un grand succès commercial. Les personnes chargées d'étudier mon dossier se sont-elles donné le temps et les moyens de le comprendre ? De toute évidence, la réponse est non.

Alors que je me suis donné la peine de faire un Business plan détaillé et pertinent, votre réponse à la hussarde sans fondement, ni explication conforte mon analyse sur la réelle utilité de cette banque pour les PME.

J'approuve le rapport de Mr Sébastien LAYE (entrepreneur) paru sur Génération Libre (07/2014) où il nomme la **B.P.I.** « **B**ureaucratie. **P**rotectionnisme. **I**nefficacité », comme son intervention en Avril 2015 à l'Assemblée Nationale.

Et pour terminer et bien qu'il resterait encore beaucoup à dire je reprendrai :

- a) Une partie d'un rapport sur « **L'INNOVATION – un enjeu majeur pour la France** » que vous pouvez consulter sur le site [www.redressement-productif.gouv.fr](http://www.redressement-productif.gouv.fr) : *l'innovation, c'est avant tout le processus qui mène à la mise sur le marché de produits ou de services rencontrant un besoin, portés par des individus engagés dans une démarche entrepreneuriale.*
- b) Toujours dans le cadre du Redressement Productif - N° 341 du 12/02/2013 - il était annoncé le lancement du PPI (**Prêt Pour l'Innovation**) destiné au PME : Prêt pour une durée de 7 ans (remboursable à partir de la 3<sup>ème</sup> année) pour un montant de 30.000 € à 1.500.000 € - prenant en charge les dépenses **matérielles et immatérielles** liées à l'industrialisation et la commercialisation de leur innovation.  
(OU est passé ce P.P.I.)

En espérant qu'après la lecture de mes doléances, vous porterez plus d'attention aux prochains dossiers des PME que vous serez amené à traiter, je vous adresse mes salutations.

P.J. :

- Mail GAMM VERT du 12.10.2015
- Mail CROIX-CHATELAIN – 25.09.2014
- Mail AUCHAN – 24.09.2014
- Attestation D.P. - Caisse Epargne - 2/09/2015